

## **Mémoire de la Canadian Cattlemen's Association au Comité permanent des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2014**

### **Résumé général**

Parmi les recommandations de la Canadian Cattlemen's Association (CCA) pour renforcer le secteur canadien des bovins de boucherie, il y en a une qui vise à accroître la compétitivité par la recherche, le développement et l'innovation. Parmi les priorités, il faut s'assurer que les programmes de recherche disposent d'un nombre suffisant de chercheurs, d'experts techniques et de personnel de soutien, d'un plan de relève pour assurer la poursuite et la transition des programmes de recherche à mesure que les scientifiques prennent leur retraite ou s'en vont, d'infrastructures physiques et d'équipements de recherche suffisants et de l'accès au financement des projets internes et/ou externes pour mener un programme de recherche très complet.

La CCA est d'avis que la prospérité et la sécurité peuvent être améliorées par des investissements visant à gérer et à atténuer les inondations en Saskatchewan et au Manitoba et à éradiquer la tuberculose bovine du Parc national du Mont-Riding. Il existe également des possibilités de collaborer avec le gouvernement de l'Ontario pour multiplier les possibilités de production bovine dans la ceinture argileuse du nord de la province.

La CCA souscrit à l'idée de moderniser les règlements et les investissements pour s'assurer que la capacité scientifique et technologique est bien là pour appuyer un régime de réglementation fondé sur la science et les risques.

Enfin, la CCA recommande d'engager des investissements pour mettre en œuvre le plan d'action sur la main-d'œuvre afin de réduire l'obstacle que la main-d'œuvre représente pour conquérir une part des marchés actuels et réaliser les possibilités qu'offrent les nouveaux accords commerciaux et la croissance du pouvoir d'achat dans les pays en développement.

### **Priorités de la Canadian Cattlemen's Association**

La Canadian Cattlemen's Association souscrit à la viabilité financière et à la croissance économique. Ce mémoire porte sur des domaines qui dépassent le principe directeur en vertu duquel le budget de 2015 doit raffermir l'industrie canadienne des bovins de boucherie.

### **Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation**

Ce secteur revêt une importance névralgique pour la croissance de l'industrie canadienne des bovins de boucherie et la compétitivité des entreprises actuelles. Il faudra améliorer les méthodes de production, la technologie (création, adoption et optimisation), les renseignements commerciaux et bien d'autres domaines pour satisfaire à la demande croissante de produits alimentaires.

Le premier des trois domaines critiques dont les programmes de recherche internes dynamiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) font partie intégrante pour assurer la compétitivité future de l'industrie bovine est :

*1) Des améliorations constantes de la salubrité et de la qualité des aliments pour assurer la confiance des consommateurs et la demande de viande bovine.*

L'industrie bovine du Canada s'occupe activement d'épauler les recherches qui aboutiront à des solutions efficaces et réalisables au chapitre de la salubrité des aliments et de l'évaluation des carcasses. Il est important qu'AAC maintienne également un programme de recherche actif et

dynamique dans ces secteurs pour fournir des preuves scientifiques indépendantes, crédibles et solides. Le gouvernement fédéral est investi de responsabilités réglementaires claires en ce qui concerne la salubrité des aliments (*Loi sur les aliments et drogues* et ses règlements, *Loi sur l'inspection des viandes* et ses règlements, *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*) et le classement du bœuf (*Règlement sur la classification des carcasses de bétail et de volaille* qui relève de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*).

Les données scientifiques générées par les programmes de recherche fédéraux sur la qualité du bœuf et la salubrité des aliments font partie intégrante des garanties qu'exigent les consommateurs canadiens et internationaux.

L'industrie a apporté la preuve de son soutien aux programmes de recherche d'AAC dans ces domaines par le biais d'initiatives de recherche appliquée sur la qualité du bœuf et la salubrité des aliments dans le cadre des grappes scientifiques du secteur du bœuf. L'industrie apprécie sincèrement l'engagement pris par AAC à l'égard du programme de recherche sur la qualité du bœuf et la salubrité des aliments de la station de Lacombe, et nous invitons AAC à pourvoir le poste relatif au classement des carcasses de bœuf à la station de Lacombe.

Le deuxième secteur crucial est le suivant :

*2) Accroître l'efficacité des exploitations de naissance et de production dans les parcs d'engraissement par l'amélioration des fourrages et des aliments pour le bétail, de l'agronomie et des stratégies de gestion.*

Les investissements dans les recherches qui améliorent l'efficacité de production et encouragent les producteurs à adopter des méthodes de production novatrices contribuent à assurer que l'industrie bovine canadienne reste concurrentielle à l'échelle mondiale et réduit la dépendance du secteur à l'égard des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Les coûts des aliments pour le bétail sont le plus important coût d'intrant variable à la fois dans les secteurs des exploitations de naissance à base de fourrages et les parcs d'engraissement à base de céréales, ce qui explique le caractère crucial des améliorations constantes de la productivité des fourrages/aliments pour le bétail, de la gestion des fourrages/aliments pour le bétail et des pratiques de pâturage.

Le financement privé est rarement destiné aux recherches à haut risque ou d'intérêt public à long terme. Le gouvernement a un rôle à jouer dans le soutien de la recherche que l'industrie a du mal à financer suffisamment, mais qui est essentielle à l'intérêt public ou à la compétitivité de l'industrie. Par exemple, les cultures fourragères sont souvent censées durer pendant une décennie ou deux avant le réensemencement des champs. C'est pourquoi le marché des graines fourragères est limité, et qu'il y a peu d'intérêt économique pour les entreprises privées de sélection à investir dans les programmes de cultures fourragères. Les entreprises semencières ne conçoivent pas leurs propres variétés, mais plutôt des variétés sous licence mises au point par des programmes de sélection publics comme ceux d'AAC.

Pour ce qui est du programme de recherches sur les fourrages d'AAC, nous avons recensé quelques secteurs prioritaires clés. En premier lieu, plusieurs chercheurs de Lethbridge, de Québec et de Nappan d'AAC approchent de l'âge de la retraite, de sorte qu'il faut un plan de relève parfaitement clair pour assurer la poursuite de leurs programmes de recherche sur les cultures fourragères. En deuxième lieu, le site de Swift Current d'AAC a été mentionné comme centre d'excellence pour les recherches sur les prairies, mais l'assise foncière restreinte d'AAC limite la capacité d'y mener des recherches utiles sur la gestion des pâturages et des grands parcours. C'est pourquoi nous

encourageons l'attribution de fonds pour assurer que les chercheurs de Swift Current ont accès à une assise foncière abondante pour effectuer ces recherches importantes.

Les recherches sur les parcs d'engraissement qui se font à la station de Lethbridge d'AAC doivent également se poursuivre. Les données de recherche plus abondantes qui y sont recueillies dépassent de loin tout ce qui est possible ou abordable dans les installations de recherche commerciales. La collecte de ces données donne lieu à un important volume de données scientifiques fondamentales qui éclairent les futures pratiques commerciales et les débats sur l'environnement. Les fonds visant à maintenir et à moderniser cette station sont d'excellents investissements pour le gouvernement fédéral.

Le troisième secteur crucial est le suivant :

*3) Fournir des données scientifiques crédibles et fondées pour résoudre les problèmes émergents du pacte social.*

La perception que le public se fait de l'industrie bovine peut exercer une influence sur les préférences des consommateurs, les règlements et les politiques du gouvernement qui ont un impact sur le fonctionnement de l'industrie. Les consommateurs et le grand public remettent de plus en plus en question les répercussions de la production moderne de bétail.

Le fait de fournir aux Canadiens des réponses fiables et des politiques éclairées sur ces questions exige des preuves scientifiques crédibles. Même si l'industrie bovine peut justifier son soutien de certaines recherches qui revêtent une importance critique (comme l'utilisation et la résistance antimicrobienne, l'empreinte environnementale et les recherches sur la santé et le bien-être des animaux financées par la grappe), d'autres enjeux sont plus difficiles à prévoir. Mentionnons les recherches sur le diagnostic et la surveillance des problèmes de santé des animaux. Il est d'une extrême importance de maintenir l'expertise et les infrastructures de recherche nécessaires à l'élaboration rapide des réponses politiques et réglementaires appropriées lorsque des problèmes surviennent.

Le maintien de l'expertise indépendante d'AAC dans ces secteurs a déjà prouvé sa valeur. Cela procure en effet au Canada des experts de calibre mondial qui peuvent recueillir et présenter des faits objectifs sur le système de production du Canada dans les tribunes nationales et internationales. Comme exemples, mentionnons la valeur qu'il y a à ce que M<sup>me</sup> Karen Schwartzkopf-Genswein, Ph. D., ait été consacrée comme experte internationale en bien-être des bovins de boucherie et la participation appréciable de M. Tim McAllister, Ph. D., aux travaux de la FAO et aux questions relatives au climat. En raison de la confiance que leur font le public canadien et l'industrie bovine, les chercheurs d'AAC ont pu mener des recherches qui contribuent des données scientifiques impartiales et solides pour apaiser les préoccupations de la société et pour éclairer les politiques.

### **Assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures**

Les pluies printanières et estivales ont à nouveau provoqué de graves inondations dans l'est de la Saskatchewan et bien des régions du Manitoba. Cela suit de près ce que l'on croyait être des inondations qui se produisent une fois dans une vie en 2011 et souligne la probabilité qu'il peut s'agir d'une nouvelle situation météorologique. La prospérité et la sécurité sont toutes les deux sacrifiées dans bien des collectivités et dans des milieux ruraux à cause de ces phénomènes à répétition. Il faut donc des investissements pour aider à mieux gérer les eaux de pluie, les eaux d'inondation et d'autres effets connexes. L'utilisation répétée de la Dérivation Portage pour gérer les crues sur la rivière Assiniboine afin de protéger les communautés en aval, dont Winnipeg, explique que des

volumes considérables d'eau pénètrent dans le lac Manitoba, ce qui ne fait qu'aggraver les problèmes de crue autour du lac. Il faut donc attacher de l'importance aux investissements dans un deuxième déversoir pour aider à faire baisser le niveau du lac Manitoba. Bien qu'il s'agisse d'un problème provincial, le besoin d'un partenariat et d'un leadership fédéraux dans le secteur de l'atténuation est bien réel. On ne peut remettre à plus tard l'aménagement de ce déversoir dans l'espoir que ces phénomènes sont isolés. Les nappes phréatiques du bassin hydrographique de la rivière Assiniboine sont très hautes, ce qui signifie que les quantités d'eau de pluie futures en Saskatchewan et au Manitoba n'ont pas besoin d'être aussi considérables qu'au préalable pour créer des conditions de crue à l'avenir.

Il existe des possibilités d'agrandir le cheptel bovin dans la ceinture argileuse du nord de l'Ontario. Les Éleveurs de bovins de l'Ontario étudient cette idée depuis quelques années. Grâce aux nouvelles technologies et à l'amélioration des transports, la possibilité d'élever des bovins de boucherie dans cette région est prometteuse. Nous invitons le gouvernement fédéral à collaborer à ce projet avec le gouvernement de l'Ontario.

Le Parc national du Mont-Riding abrite des élans et des cerfs qui sont porteurs de la tuberculose bovine. Depuis des années, les troupeaux de bétail qui entourent le parc font l'objet d'une surveillance de la tuberculose bovine et d'autres restrictions qui majorent les coûts de maintien des bovins dans cette région. Cela fait maintenant des années qu'on n'a pas décelé un seul cas de positivité au test de la tuberculose bovine chez les bovins, mais il y a des cas récurrents dans la population d'élans. L'éradication de cette maladie est un objectif des éleveurs de bétail pour qu'ils puissent bénéficier du même statut exempt de maladie que les autres éleveurs de bétail du Canada. La nomination de M. Allan Preston, Ph. D., au poste de coordonnateur de la tuberculose en 2012 a été une mesure fructueuse car il collaborer avec tous les intervenants pour atteindre cet objectif. Ce poste doit expirer à la fin de 2014. Il est essentiel que le gouvernement fédéral le reconduise dans ses fonctions pour ne rien perdre des progrès réalisés jusqu'ici.

D'autres ressources pour le groupe d'étude sur la tuberculose sont également importantes. Il faut un puissant leadership pour parvenir à l'éradication de cette maladie au Manitoba. Cela améliorera la situation des éleveurs de la zone d'éradication du Mont-Riding, de leur bétail et des populations fauniques. Au-delà du cycle constant des tests de dépistage, d'autres activités et l'incertitude qui résulte de la présence d'une source de maladie à proximité contribuent grandement à la prospérité et à la sécurité des éleveurs de bétail de la région. L'élimination de ce risque de maladie contribuera également à la sécurité de l'ensemble de l'industrie bovine canadienne. Le risque que présente le statut du cheptel national est un risque qu'il vaut la peine d'éliminer, car il serait catastrophique de constater que la tuberculose bovine se transmet des espèces fauniques au cheptel domestique. Il faut donc prévoir des ressources dans le budget de 2015 pour assurer l'éradication de cette maladie. Ces ressources iront à Agriculture et Agroalimentaire Canada, Parcs Canada et/ou à l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

### **Améliorer les régimes canadiens de taxation et de réglementation**

Il est important d'assurer la capacité scientifique d'AAC, de Santé Canada et de tous les ministères pour que le Canada dirige la mise en œuvre d'un régime de réglementation axé sur les sciences et les risques.

La modernisation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments se poursuit et est appuyée par la Canadian Cattlemen's Association. Les ressources doivent être suffisantes pour assurer la

modernisation des équipements et des technologies de l'information qui doivent accompagner la modernisation des processus et des règlements. Le budget de 2015 doit s'assurer que l'ACIA dispose des ressources nécessaires pour moderniser les processus de certificats d'exportation et les équipements pour faire de la certification électronique une réalité le plus vite possible.

Les ressources promises au Conseil de coopération en matière de réglementation et de compétitivité doivent être maintenues conformément à la valeur de ce projet. Moyennant l'engagement véritable des deux camps, cela procurera de bons rendements aux Canadiens.

### **Optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens**

Le Canada est confronté à un défi démographique analogue à celui de la plupart des pays développés. Le nombre de retraités dépasse de loin les nouveaux arrivants dans la population active. Cela entrave déjà la capacité des employeurs du secteur agricole et alimentaire à pourvoir les exploitations pour tirer parti des perspectives du marché. Cela les empêchera également de tirer parti des nouvelles possibilités résultant de l'accès aux nouveaux marchés et de l'augmentation du revenu disponible dans le monde en développement.

Le budget de 2015 doit verser des ressources à Emploi et Développement social Canada, à Citoyenneté et Immigration Canada et à AAC pour mettre en œuvre le plan d'action sur la main-d'œuvre en trois étapes élaboré par les tables rondes sur les chaînes de valeur et présenté aux trois ministères.

Le plan d'action fait état des mesures visant à remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture canadienne. Il faut commencer par augmenter l'offre de main-d'œuvre provenant du Canada et l'augmenter par des travailleurs temporaires et saisonniers de l'étranger. Il faut ensuite améliorer les connaissances et les compétences des travailleurs afin de satisfaire aux exigences immédiates et futures en matière de main-d'œuvre. Les trois ministères peuvent jouer un rôle pour que les perspectives de croissance de l'agriculture canadienne ne soient pas limitées par les pénuries de main-d'œuvre. Ces pénuries ont déjà un effet contraignant et des investissements et des mesures sont nécessaires pour inverser la tendance, faute de quoi il y aura moins d'emplois disponibles, car les exportations d'animaux sur pied remplacent les exportations à valeur ajoutée ou le bœuf.